



EHPAD et les services de soins à domicile

A lors qu'une loi sur le grand âge et l'autonomie est attendue pour l'automne, sur le terrain, les professionnels du secteur des EHPAD et des services de soins à domicile s'impatientent !

L'État a engagé une large concertation nationale, s'est vu remettre un rapport sur le secteur par D. LIBAULT et le Président E. MACRON s'est engagé à une loi autonomie dès 2019.

Pour autant, force est de constater que le quotidien des personnes âgées, des familles et des professionnels n'a cependant pas évolué depuis janvier 2018 où ensemble et partout en France les mobilisations pour dénoncer la dégradation majeure des conditions de travail et d'accompagnement des résidents et usagers se succèdent.

Depuis plus d'un an, les salariés dénoncent les financements insuffisants, la pénurie de personnel, la précarisation des emplois, les salaires de misère, le temps de travail morcelé, les congés d'été imposés et non remplacés, la non-reconnaissance des qualifications, les accidents de travail et maladies professionnelles en augmentation, la déshumanisation du quotidien et la transformation des salariés en « des robots de soins » par un management comptable et autoritaire, des usagers moins bien traités...

La situation des personnels et des établissements en charge de nos aînés est désastreuse.

Les nombreuses luttes dans le secteur de la santé démontrent bien l'absence de réponse et de mesures concrètes du gouvernement pour répondre aux besoins et au bien-être de nos aînés et des professionnels.

La CGT porte un projet global de société dans lequel les salariés mobilisés dans les EHPAD ces dernières années ont pu voir s'inscrire, de plus en plus nombreux, les résidents d'EHPAD et leurs familles. Les soutiens n'ont cessé de s'intensifier de la part des premiers concernés par cette dégradation des conditions de travail et d'accompagnement en

EHPAD, les résidents. Pour cela, la CGT appelle à une mobilisation forte le 1^{er} juillet 2019 pour que le gouvernement réponde enfin et dès cet été à la demande d'effectifs supplémentaires.

Principe :

Préparation à la journée d'action du **1^{er} juillet 2019** dans les territoires :

- Un rassemblement des professionnels, des familles et des résidents sous forme de grève, débrayage ou de toute autre action dans chaque EHPAD,
- Organisation de rassemblements devant les ARS, les conseils départementaux, les mairies pour dire stop à votre politique de complaisance !

Un matériel national est proposé par la Fédération de la santé et de l'action sociale à destination des professionnels des EHPAD, des services de soins à domicile, ainsi que des usagers, familles et citoyens concernés.

Actions proposées dans la semaine du 24 juin au 30 juin 2019, selon les moyens humains, matériels, organisationnels des territoires :

- Distribution des tracts nationaux
- Projection de films des conditions de travail des professionnels en EHPAD avec un appel au 1^{er} juillet 2019
- Questionnaire sur le recensement des effectifs dans vos structures à envoyer à la Fédération de la santé et de l'action sociale mail : revendic@sante.cgt.fr
- Lettre ouverte aux élus
- Lettre ouverte adressée aux résidents-es de la part d'une aide-soignante
- Analyse CGT du rapport LIBEAULT